



RETRAITÉS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**CIRCULAIRE AUX
ORGANISATIONS**

UNION CONFÉDÉRALE CFDT DES RETRAITÉS
49, AV. SIMON BOLIVAR, 75950 PARIS CEDEX 19
TEL : 01 56 41 55 20 FAX : 01 56 41 55 21
CONTACT@RETRAITES.CFDT.FR - WWW.CFDT-RETRAITES.FR

N° 129 du 3 mai 2018

DESTINATAIRES :

Aux responsables d'UTR, d'URR et d'UFR

Pour information aux membres du conseil UCR

Action du 14 juin 2018

Comme vous avez pu le lire dans la circulaire 125 du 13 avril, le bureau national a décidé d'appeler à une mobilisation dont le point fort se situera en octobre au moment où le Parlement entame les débats sur les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale. Dans cette optique, nous avons proposé une rencontre aux autres organisations pour travailler à ce projet.

Un nouvel appel à manifester est lancé unilatéralement par le groupe des 9 pour le 14 juin. La CFDT Retraités n'a pas été sollicitée alors que certaines de nos structures départementales ont déjà été contactées par des syndicats du groupe des 9.

Après les récents « remerciements » du président de la République et suite aux demandes de nos équipes pour une action CFDT, **nous avons consulté les membres du bureau national de l'UCR** pour avis sur une action CFDT Retraités le 14 juin.

Bien que cette date tombe juste après le congrès confédéral, **les membres du bureau UCR se sont prononcés pour une action le 14 juin qui préparera notre action prévue en octobre 2018.**

D'ores et déjà, nous vous informons (sauf la possibilité d'un accord lors de la réunion de l'inter-UCR du 25 mai) que **nous appelons à une action le 14 juin sur nos revendications.**

Nous vous engageons à prévoir des conférences de presse au niveau local. Un plan de communication va être proposé (tract, communiqué de presse, réseaux sociaux...).

En aucun cas, la CFDT Retraités ne doit solliciter une rencontre avec le groupe des 9. Localement des équipes sont contactées par certains syndicats du groupe des 9. Si elle est invitée à une réunion du groupe des 9, chaque équipe CFDT Retraités jugera de l'opportunité d'y répondre et de s'y rendre mais en restant ferme sur les positions CFDT.

Nous rappelons que certaines équipes locales du groupe des 9 demandent l'abrogation de la hausse de la CSG. Ce n'est pas la position de la CFDT. Nous restons sur la compensation.

La commission exécutive UCR se réunit le 15 mai et le bureau de l'UCR les 22 et 23 mai. Une prochaine circulaire précisera les modalités de l'action mais d'ores et déjà nous vous demandons de vous rapprocher de vos URR pour coordonner vos actions.

Dominique Fabre, Secrétaire générale